

1 milliard d'€ : les radars ,ça paye

Les automobilistes pressés ou distraits remplissent les caisses de l'Etat.

[Après une période de stagnation](#) , les recettes des radars sont reparties à la hausse en 2017, battant un record à plus de 1 milliard d'euros. , 825 millions d'euros d'amendes forfaitaires et 189 millions d'euros d'amendes majorées, en progression de 10 % par rapport à 2016.

Le total du produit des amendes de circulation et de stationnement est de 1,978 milliard d'euros (+9 %, par rapport à 2016 et +26,6 % par rapport à 2014).

Ces chiffres montrent le durcissement de la répression décidé fin 2015, face à la recrudescence de la mortalité routière. Le gouvernement avait alors revu la stratégie de contrôle automatisé. Avec à la clef une nouvelle hausse du nombre de radars et des contrôles toujours plus sophistiqués.

La France compte près de 4.450 radars. Les fixes sont remplacés par des modèles à double sens.

Des radars autonomes contrôlent les zones de chantier ou bien où l'accidentologie est élevée, et des radars « leurre » obligent les conducteurs à respecter les limitations de vitesse.

800 radars mobiles dans des véhicules banalisés sont difficiles à repérer.

Les échanges d'informations avec 13 Etats

européens font que les automobilistes étrangers n'échappent plus aux amendes françaises.

Les radars ne financent pas seulement la Sécurité routière. 440 millions d'euros vont au désendettement de l'Etat. 405 millions d'euros à l'AFITF, l'agence chargée du financement des infrastructures, qui met 800 millions d'euros à l'amélioration du réseau routier.

■ -
■

Sur la période :

Du Au ☐ 7 derniers jours ☐ 30 derniers jours ☐ 1 an ☐
2 ans

Fermer

[Bienvenue ! Pour](#)